

Méthode d'évaluation par animation de groupe (MÉAG)



3 - 4 heures



5 à 15 personnes



Faible

RESSOURCES NÉCESSAIRES

MATÉRIELLES

Versión électronique :

- Petits cartons pour le vote (3 par participant);
- Ordinateur;
- Projecteur;
- Tableaux (sur ordinateur).

Versión papier :

- Petits cartons pour le vote (3 par participant);
- « Post-it », ou cartons, pour écrire les énoncés et les mettre au mur;
- Crayons;
- Gros crayon-feutre;
- Ruban adhésif ou gommette.

HUMAINES

- Un facilitateur ;
- Un gestionnaire du temps pour chaque étape de la MÉAG.

RÉSUMÉ

La méthode d'évaluation par animation de groupe (MÉAG) est un outil qui permet la définition et l'appropriation collective d'enjeux prioritaires ou d'éléments de vision, afin d'orienter les efforts vers le dialogue territorial. Cette méthode a été développée en 1986 à l'Université Laval dans le contexte de l'évaluation de l'enseignement, en faisant appel à la perception des étudiants. Récemment, l'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) a adapté et utilisé cet outil en milieu communautaire et organisationnel, au sein de démarches participatives englobant des enjeux côtiers, riverains et de développement territorial. La méthode consiste à discuter et classifier des thèmes de travail par ordre de priorité. Cette classification est réalisée à partir d'un vote secret des participants.

Points **forts** 

- Déroulement de l'activité relativement court;
- Donne la parole à chaque participant du groupe, permettant à tous de s'exprimer davantage;
- Le vote secret évite l'influence mutuelle des participants dans les résultats de l'exercice;
- Chaque participant a un poids égal dans la décision des énoncés prioritaires.

Points **faibles** 

- Demande un facilitateur expérimenté et bien préparé.

OBJECTIFS

La MÉAG vise la définition d'enjeux prioritaires ou d'éléments de vision de façon collective, ainsi que l'appropriation collective d'énoncés individuels élaborés à cet effet.

Information

Consultation

IMPLICATION

CODÉCISION

Autonomisation

CONTEXTE D'UTILISATION

La MÉAG peut être utilisée lorsqu'une communauté ou un groupe d'acteurs cherche à définir une vision de l'avenir ou à prioriser des enjeux qui l'affectent. Elle permet d'orienter les efforts des acteurs ainsi que de développer une stratégie pour atteindre les objectifs fixés auparavant. La MÉAG favorise la participation de différents acteurs concernés par la même problématique.

L'utilisation de la MÉAG est entre autres favorable dans un contexte où les participants sont impliqués dans une démarche participative de planification, où l'apprentissage et le partage des expériences sont souhaités, où les enjeux à traiter sont multiples, où un financement accordé permet de travailler seulement sur quelques dossiers. La MÉAG peut être utilisée pour des groupes de 15 personnes environ, mais peut être adaptée à de plus grands groupes (voir la section « En pratique »).

AVANT L'ACTIVITÉ

Temps estimé de préparation : 5 h

1- Identification de la question abordée et choix des participants

Les organisateurs doivent d'abord réfléchir à une question de départ, qui pourra être transmise aux participants quelques jours avant l'activité. Voici quelques exemples de questions pour la MÉAG :

- Imaginez votre communauté dans 15 ans. Vos vœux et vos désirs sont réalisés. Que voyez-vous ?
- Quels sont les principaux enjeux (côtiers ou riverains ou de développement, etc.) de votre... (bassin versant ou zone côtière ou municipalité, etc.) ?
- Quels sont les besoins des intervenants locaux en matière de ... ?

Les organisateurs s'occuperont également de cibler les participants potentiels et de les inviter à l'activité. Ils devront aussi prévoir une salle assez grande pour accueillir le nombre prévu de participants.

2 - Préparation de la salle et du matériel

Le matériel nécessaire au déroulement de l'activité devra être préparé selon la formule choisie, soit la version électronique (avec projecteur et ordinateur) ou la version papier (avec cartons et « post-it » sur la table). Une formule combinée des versions électroniques et papiers peut être réalisée (voir exemple ci-dessous). Les participants devront être placés en cercle, de façon à faciliter les contacts visuels entre tous.

3 - Horaire

Les organisateurs gagnent à préparer un déroulement détaillé de l'activité, prévoyant le temps nécessaire à la réalisation de chaque étape de la MÉAG.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Explication des étapes de la MÉAG

Le facilitateur souhaite la bienvenue aux participants et précise l'objectif de l'exercice ainsi que le déroulement de la rencontre. Il expliquera par la suite la question de départ qui fera l'objet de priorisation. (15 minutes)

2. Énoncés

Le facilitateur demande aux participants de définir des énoncés qui répondent à la question de départ. Un nombre de trois énoncés par participant peut être demandé au groupe, mais il n'y a pas obligatoirement de limite au nombre d'énoncés par individu dans cette première étape. Cependant, il est important de stipuler le temps nécessaire à son déroulement et de le communiquer aux participants. Cette étape se fait de façon individuelle. (5-10 minutes)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ (SUITE)

3. Tour de table (3)

Chaque participant se présente aux autres avant de présenter et d'expliquer ses énoncés. Un maximum de trois tours de table est réalisé pour aborder les énoncés identifiés par ordre d'importance. Pendant les tours de table, le facilitateur note les énoncés dans un tableau, ou sur des cartons qui sont fixés sur un mur. Si un participant s'aperçoit qu'un énoncé similaire a été identifié par un autre participant, il peut partager un autre énoncé ou s'abstenir. À la fin des trois tours de table, le facilitateur demande à chaque participant s'il a un énoncé qui ne figure pas sur la liste et les invite à le partager au besoin. Les participants peuvent demander de préciser un énoncé, sans toutefois discuter l'énoncé ou s'y opposer. (45 minutes)

4. Regroupement

Le facilitateur vérifie auprès des participants si tous ont bien compris les énoncés identifiés. Ceux-ci peuvent être lus à voix haute pour une validation collective. Le regroupement est ainsi effectué afin d'éviter des redondances, tout en conservant l'essence de chaque énoncé. Un total de 10 à 15 énoncés devront être retenus à la fin de cet exercice. Le tableau 1, illustre la compilation des énoncés dans un tableau Excel.

Énoncés	Énoncés
1 érosion	14 partage d'expériences
2 inondation	15 protection des berges
3 pluie	16 apprentissage
4 sensibilisation des citoyens	17 projets locaux
5 aide financière	18
6 prévention	19
7 générations futures	20
8 vision de l'avenir	21
9 submersion	22
10 risques côtiers	23
11 concertation	24
12 comités locaux	25
13 dialogue	26

Le facilitateur peut attribuer un numéro ou un titre aux catégories d'énoncés regroupés. (15 minutes)

5. Priorisation

Lors de cette étape, chaque participant doit donner une importance relative aux énoncés. Le facilitateur distribue des cartons de vote aux participants et demande d'écrire un nombre de points pour les cinq énoncés qui leur semblent prioritaires : 5 pour le plus important, 4 au deuxième énoncé, 3 au troisième énoncé, 2 au quatrième énoncé et 1 au cinquième énoncé. Cette étape doit se faire de façon individuelle et secrète. (10 minutes)

6. Pause et compilation des votes

Pendant la pause, le facilitateur compile les résultats et les inscrit ensuite dans un tableau en inscrivant pour chaque énoncé la fréquence des choix. (15 minutes)

7. Appropriation collective des résultats

Le facilitateur présente les résultats au groupe, en commençant par nommer la catégorie qui a obtenu le plus de votes (plus de points). (5 minutes)

N.B. Le MÉAG peut être utilisé avec de plus grands groupes en débutant en sous-groupes de 5 à 15 personnes, puis en répétant les étapes 5 à 8 en grand groupe (voir exemple plus bas). Il suffit alors de prévoir plus de temps.

APRÈS L'ACTIVITÉ

La MÉAG permet une priorisation d'énoncés ou d'actions à prendre, à partir de laquelle les acteurs concernés pourront élaborer la suite de leurs actions à entreprendre. Ils pourront également formuler une vision d'avenir à partir des énoncés priorités.

PIÈGES À ÉVITER

- Ne pas utiliser la MÉAG pour effectuer une négociation;
- Ne pas accorder trop de temps de parole à un seul participant;
- Éviter que les participants commentent ou s'opposent à l'énoncé d'une personne. Les participants doivent se sentir libres de présenter leurs énoncés. S'ils ne sont pas en accord, ils ne voteront pas pour l'énoncé proposé;
- Les énoncés donnés par les participants sont parfois trop larges. Le facilitateur doit alors aider à les préciser.

EN PRATIQUE

CONSULTATION AU 14^E RENDEZ-VOUS DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS (OBV)

L'une des pratiques les plus récentes de la MÉAG a été réalisée par le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec, lors d'une activité de consultation de ses membres (OBV) dans le cadre du 14^e Rendez-vous des OBV. L'objectif de l'activité était de déterminer « les besoins des intervenants locaux en matière de soutien et d'encadrement aux actions de lutte aux algues bleu-vert et à l'eutrophisation ».

Pour cet exercice, des sous-groupes ont été effectués en raison du nombre élevé de participants (50). Cet exemple démontre donc qu'il est possible d'adapter la MÉAG à de plus gros groupes. Ainsi, un facilitateur était nécessaire pour chaque sous-groupe. De plus, puisque l'activité était restreinte dans le temps (un bloc de 3h30), une personne s'occupait essentiellement de la gestion du temps.

Pour cet exercice, la MÉAG se déroulait en deux étapes. D'abord, en grand groupe, deux facilitateurs présentaient les objectifs de même que le déroulement de l'activité à l'ensemble des participants.

Par la suite, les facilitateurs demandaient aux participants de se diviser aléatoirement entre les six tables afin de former six sous-groupes. Il était demandé aux participants de former des groupes hétérogènes, selon la provenance des membres. Il y avait donc six facilitateurs, soit un pour chaque sous-groupe. Ainsi, en sous-groupe, les participants devaient réfléchir individuellement à trois besoins définissables par trois ou quatre mots clés, en réponse à la question posée. Chaque participant devait ensuite se présenter et présenter un besoin à tour de rôle. Le facilitateur notait sur un carton blanc les besoins et les collait sur le mur au fur et à mesure. Selon le temps disponible, deux à trois tours de table ont été réalisés. Ensuite, le facilitateur avait pour tâche de relire chacun des énoncés afin de s'assurer que chaque personne en comprenne le sens. Le sous-groupe devait alors procéder au regroupement des énoncés. Les énoncés semblables étaient alignés verticalement sur le mur sous un carton bleu avec le nom de la « catégorie de besoins ». Les participants devaient voter secrètement sur un bout de papier en attribuant un chiffre de 1 à 3 aux trois « catégories de besoins » qu'ils jugeaient prioritaires, 3 étant la plus prioritaire. La compilation des résultats était effectuée lors de la pause en calculant les points pour chaque catégorie afin d'obtenir trois « catégories de besoins » jugées prioritaires par le sous-groupe. Ces catégories étaient alors présentées au sous-groupe par le facilitateur. Pour cette version du MÉAG, une personne du sous-groupe devait se porter volontaire pour présenter les résultats en grand groupe.

La deuxième partie comprend donc la mise en commun et la priorisation des énoncés en grand groupe. Cette étape demandait un facilitateur principal de même qu'une personne effectuant la prise de notes à l'aide du logiciel Xmind (logiciel de cartographie heuristique). Ces notes étaient donc projetées sur un écran. Ainsi, le représentant de chaque sous-groupe était appelé à présenter les trois « catégories de besoins » priorisées dans leur groupe en expliquant ce qu'elles contiennent/représentent. Ensuite, avec la participation de l'ensemble des participants, les besoins similaires étaient regroupés. Un second vote était effectué lors de cette étape en attribuant un chiffre de 1 à 5 à cinq « catégories de besoins » qu'ils jugent prioritaires, 5 étant la plus prioritaire. Finalement, lors d'une autre pause, deux facilitateurs ont procédé à la compilation des résultats afin d'obtenir cinq catégories de besoins jugés prioritaires par l'ensemble du groupe. Ces catégories étaient alors présentées au grand groupe en expliquant également le suivi de cet exercice.

Les résultats de cet exercice ont ensuite été utilisés pour l'élaboration de l'inventaire des outils de sensibilisation en matière de lutte aux algues bleu-vert et à l'eutrophisation et la structuration d'un programme de soutien financier.

Le principal point positif de cette expérience est le fait qu'une priorisation d'énoncés a pu être réalisée rapidement avec un grand groupe de participants. Par contre, l'utilisation de la MÉAG en grand groupe nécessitait d'avoir des facilitateurs expérimentés pour bien encadrer les discussions en sous-groupe, puisqu'il a été difficile de respecter le temps avec un horaire aussi serré.



POUR EN SAVOIR PLUS :

ARUC-DCC, <http://www.defisdescommunautescotieres.org/>

Crofton, Fiona S. 2002. Outils pratiques pour la participation à la planification et au développement de collectivités durables : rapport final. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 130 p. [site consulté le 16 juillet 2014 http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/schl-cmhc/NH15-395-2002-fra.pdf]

ROBVQ, Boîte à outils sur la participation citoyenne. En ligne : https://www.robvq.qc.ca/guides/consultation_publique

Talbot, R.W. et Bordage M. 1986. « Une appréciation préliminaire d'une nouvelle méthode d'évaluation des cours par animation de groupe », Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur, vol. 10, no 2, p. 203-214.

Talbot, R.W. 1992. « Méthode d'évaluation pour l'amélioration des performances dans l'enseignement postsecondaire », Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur, vol. 18, no 2, p. 217-235. <http://id.erudit.org/iderudit/900731ar>

Talbot, R.W. et Patrick Lespinasse. 2006. « Méthode d'Évaluation en Animation de Groupe (MEAG) appliquée à la pharmacie hospitalière », Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien, vol. 41, no 164, p. 43-47.

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) rassemble les 40 organismes de bassins versants oeuvrant sur le territoire québécois. Il agit à titre de partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant.

L'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) est un regroupement de partenaires et de chercheurs préoccupés par les enjeux liés à la résilience et la gouvernance des communautés côtières et riveraines dans un contexte de changement climatique.



ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS
Défis des Communautés Côtières
www.defisdescommunautescotieres.org



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada